

Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-2021-02	7 décembre, 19 h	VIA TEAMS

**Pour représenter les parents**

M. Dominic Boudreau M <sup>me</sup> Christine Bricault M. Steve Côté M. Martin Labbé, représentant au comité de parents	M <sup>me</sup> Sonia Savard M <sup>me</sup> Carolyne Soucy M <sup>me</sup> Chantal Tremblay
--	--

**Pour représenter les élèves**

Marie-Axele Hountondji

**Pour représenter le personnel**

M <sup>me</sup> Caroline Dumas, personnel de soutien M <sup>me</sup> Marie-Andrée Gagnon, enseignante M. Bertrand Laberge	M <sup>me</sup> Mélanie Lévesque, personnel professionnel M <sup>me</sup> Claire Roy M <sup>me</sup> Mélanie Tanguay M. Earl White
---	---

**Pour représenter la communauté**

M. Félix Filiatreault, DAM

**La direction**

M<sup>me</sup> Mylène Berthiaume, directrice par intérim en remplacement de monsieur Dany Roux

**Étaient absents**

M<sup>me</sup> Caroline Paquin, parent  
M. Thomas Vachon, élève

## Ordre du jour

- |  |        |
|--|--------|
| 1. Mot de bienvenue  |        |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄)                            |        |
| 3. Questions du public   |        |
| 4. Lecture, adoption et suivis du procès-verbal du 26 octobre 2020 (📄)   |        |
| 5. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (📄) |        |
| 6. Déclaration de conflit d'intérêts des membres (📄)                     |        |
| 7. Rapport de la direction   |        |
| 8. Rapport du délégué au comité de parents                               |        |
| 9. Rapport du Parlement étudiant   |        |
| 10. Rapport du représentant de la communauté                             | 60 min |
| <b>11. DOSSIERS POUR CONSULTATION</b>                                    |        |
| 11.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (📄)    |        |
| 11.2 Critères de sélection pour la direction (📄)                         |        |
| 11.3 Retour sur les rencontres de parents                                |        |
| <b>12. DOSSIERS POUR DÉCISION</b>  |        |
| 12.1. Reddition de comptes budgétaires 19-20 (📄)                         |        |
| 12.2. Adoption du budget du CE 20-21 (📄)                                 |        |
| <b>13. DOSSIERS POUR INFORMATION</b>                                     |        |
| 13.1. Modifications au régime pédagogique (📄)                            |        |
| 13.2. Journées pédagogiques supplémentaires                              |        |
| 13.3. Enseignement à distance période des fêtes                          |        |
| 13.4. Exemple des sorties éducatives 19-20 (📄)                           |        |
| 13.5. Soutien aux enseignants  | 20 min |
| <b>14. Autres</b>  |        |
| 15. Date de la prochaine rencontre                                       | 5 min  |
| 16. Clôture de la réunion  |        |

<b>1.</b>	<b>MOT DE BIENVENUE</b>
	Le président souhaite la bienvenue à tous.
<b>2.</b>	<b>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (📄 INCLUS)</b>
CÉ-2021-02-01	<p><b>CONSIDÉRANT QU'</b>aucune modification n'est demandée;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Christine Bricault, appuyé par madame Chantal Tremblay, l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<b>3.</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</b>
	Plusieurs enseignants se sont joints à la visioconférence. Aucune question du public
<b>4.</b>	<b>LECTURE, ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 26 OCTOBRE 2020 (📄)</b>
CÉ-2021-02-02	<p><b>SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL :</b></p> <p>7. <u>Nomination des membres représentants de la communauté</u> Monsieur Thomas Bogiaris a quitté la Maison des jeunes L'Antidote et nous n'avons pas eu de réponse pour un remplaçant.</p> <p>8. <u>Politique de harcèlement</u> La politique a été déposée sur le site web de l'école.</p> <p><b>CONSIDÉRANT QU'</b>aucun ajout ou modification n'est demandé;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par monsieur Dominic Boudreau, secondé par madame Sonia Savard, l'adoption du procès-verbal du 26 octobre tel que rédigé.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<b>5.</b>	<b>FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (📄)</b>
	Comme mentionné lors de la dernière rencontre, Madame Mylène Berthiaume mentionne que trois (3) nouvelles capsules ont été ajoutées selon les informations fournies dans la fiche descriptive en annexe. Elle propose que chaque membre les consulte avant les rencontres.  Les membres sont en accord, ce qui permettra de limiter la durée des rencontres.
<b>13.5</b>	<b>SOUTIEN AUX ENSEIGNANTS</b>
	Un membre enseignant demande de présenter le point 13.5 à ce moment-ci de la rencontre.

	<p>Après discussion entre les membres, il est convenu de laisser la parole à madame Claire Roy, représentante pour le groupe d’enseignants de l’école pour faire lecture d’une lettre au nom de tous les enseignants qui se sont joints au début de la rencontre via le lien TEAMS.</p> <p>Le groupe demande au conseil d’établissement de l’école une motion d’appui aux enseignants dans le cadre des négociations.</p> <p>Un membre se questionne sur le rôle eu conseil d’établissement quant à la demande des enseignants.</p> <p>Aucun membre ne fait part de son désaccord face à cette demande.</p>
<b>6.</b>	<b>DÉCLARATION DE CONFLIT D’INTÉRÊTS DES MEMBRES (📄)</b>
	<p>Madame Mylène Berthiaume présente le formulaire et demande à chacun de le remplir, le signer et le retourner à la direction de l’école. Elle mentionne qu’une case est prévue dans le cas où il n’y a rien à déclarer.</p> <p>Une version pour signature sera expédiée aux membres.</p>
<b>7.</b>	<b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>
	<p>Lors de la dernière rencontre, madame Berthiaume avait fait état de la situation jusqu’à la fin octobre. Depuis le 26 octobre, trois (3) groupes seulement ont été isolés et trois enseignants ont été retirés. Il y a amélioration de la situation.</p> <p>L’école a dû emprunter des ordinateurs au Centre de services scolaire pour l’enseignement à distance des élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Par contre avec l’achat d’ordinateurs de type « Chromebook », elle pourra combler les besoins de tous les élèves dont les parents en avaient fait la demande lors d’un sondage.</p>
<b>8.</b>	<b>RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS</b>
	<p>Monsieur Martin Labbé mentionne qu’il y a eu deux rencontres depuis la fin octobre. Le comité a répondu à une consultation sur la nouvelle politique de sécurité de l’information du Centre de services scolaire.</p> <p>La deuxième rencontre portait sur les modalités d’admission et de transfert dans le cadre de l’harmonisation du Centre de services scolaire. La question de fraterie a été abordée. Sur ce, madame Berthiaume précise que la fraterie est définie comme étant des personnes vivant sous le même toit et une adresse officielle doit être choisie.</p> <p>La formation « revenir à l’essentiel avec le numérique » qui devait être présentée en mars a été offerte en ligne, en novembre, ce qui a permis à environ mille personnes d’y participer, soit le double de ce qui avait été prévu en salle.</p>

<b>9.</b>	<b>RAPPORT DU PARLEMENT ÉTUDIANT</b>
	<p>Mademoiselle Marie-Axèle Hountondji soulève que certains élèves ont fait part qu'ils ne reçoivent pas d'enseignement à distance ni de travaux lorsqu'ils doivent s'isoler à la maison, accusant ainsi du retard. Ils ont de la difficulté à reprendre certains cours à leur retour à l'école.</p> <p>La direction demande des précisions et assure qu'un suivi sera effectué.</p>
<b>10.</b>	<b>RAPPORT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ</b>
	<p>Monsieur Félix Filiatreault tient à remercier le personnel enseignant pour leur implication en répondant aux demandes de suivi des élèves athlètes et pour leur collaboration à aider les jeunes.</p>
<b>11.</b>	<b>DOSSIERS POUR CONSULTATION</b>
<b>11.1</b>	<b>PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (📄)</b>
CÉ-2021-02-03	<p>Consultation portant sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.</p> <p>CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire de la Capitale a demandé l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire la Camaradière sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;</p> <p>CONSIDÉRANT la présentation de la consultation faite par Mylène Berthiaume;</p> <p>CONSIDÉRANT les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire la Camaradière;</p> <p>Sur proposition de madame Marie-Andrée Gagnon, secondé par madame Mélanie Lévesque, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissement par le Centre de services scolaire de la Capitale avec les commentaires suivants :</p> <p>Que la capacité fonctionnelle d'accueil fixée à 85% ne serve pas à dérouter des enfants vers d'autres milieux et que l'on se permette plus de délocalisations.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<b>11.2</b>	<b>CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LA DIRECTION (📄)</b>
CÉ-2021-02-04	<p>Le président fait référence au document « profil de compétences – direction d'école » ainsi qu'à la lettre du directeur général du Centre de services scolaire de la Capitale qui a été transmis à chacun.</p>

	<p>La lettre qui a été rédigée par les membres du conseil d'établissement l'an dernier est projetée à l'écran pour discussion.</p> <p>Certains membres désirent s'assurer que les critères soumis par les membres du conseil d'établissement soient considérés et à cet effet, propose que le président soit impliqué lors du processus de sélection du directeur de l'école.</p> <p>Sur proposition de madame Christine Bricault, secondé par monsieur Bertrand Laberge, il est résolu de transmettre la lettre à la direction générale en ajoutant que le président du conseil d'établissement soit invité à participer dans le processus de sélection de la direction de l'école La Camaradière.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<b>11.3</b>	<b>RETOUR SUR LES RENCONTRES DE PARENTS</b>
	<p>Les rencontres se sont tenues virtuellement ou par téléphone cette année. Certains parents sont plus difficiles à joindre en raison de la technologie.</p> <p>Les parents, quoique moins nombreux ont apprécié avoir un temps de qualité qui leur a été réservé avec les enseignants, en plus d'avoir évité la file d'attente lorsqu'en présentiel.</p>
<b>12.</b>	<b>DOSSIERS POUR DÉCISION</b>
<b>12.1</b>	<b>REDDITION DE COMPTES BUDGÉTAIRES 19-20 (📄)</b>
	<p>Madame Mylène Berthiaume présente la reddition de comptes budgétaires au 30 juin 2020 affichant un surplus de 654 531 \$ et donne les explications sur les différents écarts.</p> <p>Une partie du surplus est attribuable au fait que la masse salariale des enseignants a été décentralisée dans les écoles depuis l'an dernier. Il y a eu moins de suppléance à payer en raison de la fermeture des écoles pendant la pandémie et des remplacements de postes ont été comblés par des enseignants ayant un salaire moindre en raison de leur ancienneté.</p> <p>L'école a résorbé tout le déficit en lien avec le recours collectif des frais chargés aux parents, et ce, en un an.</p> <p>Un membre suggère d'utiliser des couleurs pour identifier les écarts lors des prochaines présentations.</p> <p>Madame Berthiaume apportera des précisions en réponse à une question d'un membre qui désire des explications sur l'ajustement à la baisse du poste « services complémentaires ».</p> <p>Un membre demande à ce que le surplus soit utilisé pour les différents besoins de l'école.</p> <p>CONSIDÉRANT l'heure tardive et que les membres désirent obtenir des réponses avant de prendre position, ce point est reporté à la prochaine rencontre.</p> <p>Il est convenu que les réponses peuvent être transmises par courriel aux membres avant la</p>

	prochaine rencontre.
<b>12.2</b>	<b>ADOPTION DU BUDGET DU CE 20-21 (📄)</b>
	Ce point est reporté lors de la prochaine rencontre.
<b>13.</b>	<b>DOSSIERS POUR INFORMATION</b>
<b>13.1</b>	<b>MODIFICATIONS AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE (📄)</b>
	La direction a consulté les membres du conseil d'établissement par courriel dans le processus de modification au régime pédagogique 2020-2021. Deux (2) étapes sont prévues, la première se terminant le 18 janvier et la seconde le 23 juin 2021.  Le processus de consultation par courriel a été concluant et l'exercice pourrait se répéter en cas de besoin.
<b>13.2</b>	<b>JOURNÉES PÉDAGOGIQUES SUPPLÉMENTAIRES</b>
	Au départ, les dates choisies par l'équipe-école étaient les suivantes : 4 décembre 2020, 5 février ainsi que le 26 mars 2021.  En raison de l'annonce du ministre de l'Éducation de basculer l'enseignement à distance à compter du 17 décembre, la journée du 4 décembre a été reportée au 18 décembre afin d'accorder une journée de plus pour de l'enseignement avant la session d'examens.
<b>13.3</b>	<b>ENSEIGNEMENT À DISTANCE PÉRIODE DES FÊTES</b>
	Les écoles ont reçu la directive de basculer l'enseignement à distance à compter du 17 décembre, et ce, jusqu'au 11 janvier 2021.
<b>13.4</b>	<b>EXEMPLE DES SORTIES ÉDUCATIVES 19-20 (📄)</b>
	Pour donner suite à la demande d'un membre, lors de la dernière rencontre, madame Mylène Berthiaume présente un tableau des sorties éducatives de l'an dernier.  Elle mentionne que les membres du personnel sont très actifs et organisent plusieurs activités pendant l'année scolaire.
<b>14.</b>	<b>AUTRES POINTS</b>
	Aucun point n'est ajouté.
<b>15.</b>	<b>DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</b>
	La prochaine rencontre prévue au calendrier est le 29 mars 2021.
<b>16.</b>	<b>CLÔTURE DE LA RÉUNION</b>
CÉ-2021-02-05	À 22 h 00, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Boudreau, et résolu que la séance soit levée.  <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

---

Martin Labbé, président

---

Mylène Berthiaume, directrice par intérim  
En remplacement de Dany Roux